

Questions orales

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, mon ministère a bien émis une plainte au sujet du vol de certains dossiers, mais on ne savait pas où ils se trouvaient. J'ai été aussi scandalisé que n'importe quel autre député lorsque j'ai appris que la police était entrée dans le bureau du député.

L'INTERROGATOIRE D'UN DÉPUTÉ AU SUJET D'UN
DOSSIER DISPARU—LE MANDAT DE LA GRC—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): J'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général. La Gendarmerie royale avait-elle un mandat de perquisition pour un député ou a-t-elle agi en vertu des pouvoirs tyranniques...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais attirer l'attention des députés sur le fait que cette question a été renvoyée au comité des privilèges et élections au début de cet après-midi. Le sujet même de la question posée par le député est en substance couvert par la motion de la représentante de Kingston et les Îles; j'espère que le comité pourra examiner cette affaire très bientôt et donner satisfaction aux députés.

M. Diefenbaker: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, ce qu'on examinera, c'est la question de savoir si ce qui a eu lieu constitue une atteinte au privilège d'un député de cette Chambre, et non pas la question que je pose. J'aimerais bien savoir si nous avons un «Watergate» chez nous.

Des voix: Oh, oh!

M. Guay (Saint-Boniface): Vous devriez le savoir.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le député qui a fait cette remarque voudra-t-il s'identifier? Est-il assez lâche pour parler sans se lever?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, je m'identifie. C'est moi qui ai dit «Vous devriez le savoir».

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire c'est qu'en général le député a la réputation d'avoir de l'esprit, mais dans le cas de cette affirmation méprisante, je la lui jette à la figure.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Si je comprends bien, le député de Saint-Boniface veut poser la question de privilège, mais, de nouveau, il me semble que nous n'accomplissons pas grand-chose par l'échange de tel propos.

Je désire rappeler aux députés que la situation qui motivait les questions posées par le très honorable député est le sujet qui a été renvoyé, à l'unanimité, à un comité de cette Chambre. J'espère que ce dernier pourra la régler rapidement. A moins qu'il y ait un accord général pour continuer à discuter de cette question, je n'ai pas l'impression qu'il soit utile de continuer compte tenu surtout du

[M. Diefenbaker.]

fait qu'il ne nous reste plus que 12 minutes avant 6 heures. Pour le moment, la présidence accorde la parole au député de Saint-Boniface qui désire poser la question de privilège.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, je veux simplement déclarer que, compte tenu de l'ancienneté dans cette Chambre du très honorable député, je m'abstiendrai pour le moment de tout autre commentaire et je collaborerai avec la présidence.

M. Diefenbaker: C'est encore pire.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je n'ai certainement pas l'intention d'empêcher le très honorable député de prendre la parole s'il a une question de privilège, mais il est certain que cet échange de propos entre le député de Saint-Boniface et le très honorable député ne nous mène à rien. J'aimerais que nous poursuivions l'ordre du jour.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le député a fait une insinuation.

Une voix: Vous aussi.

M. Diefenbaker: Je ne pense pas qu'il avait l'intention de le faire. Je pense qu'il voulait faire le malin, mais je tiens à lui dire que les suggestions de ce genre sont tout à fait mensongères.

M. Trudeau: Vous l'avez suggéré vous-même.

M. Diefenbaker: Le premier ministre prend la parole et je suppose que, comme toujours, en pareil cas, il va proférer des jurons.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

VANCOUVER—L'ABSENCE AU TRAVAIL DE CERTAINS CHEMINOTS—LA REPRISE DU TRAFIC FERROVIAIRE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Tout au long de la journée, on nous a répété qu'au moins un syndicat empêchait encore le trafic ferroviaire de revenir à la normale à Vancouver. Le ministre peut-il dire à la Chambre qu'elle est la situation actuelle, s'il reste encore des trains immobilisés dans la région de Vancouver et quelles sont les mesures qu'il a prises pour tenter de remédier à cette situation aujourd'hui?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, mes fonctionnaires me renseignent constamment sur la situation à Vancouver dont parle le député et sur ce qui se passe dans une ou deux autres villes. Selon les rapports que je reçois, la situation pourrait se rétablir avant la fin de la journée.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, j'ai une très brève question supplémentaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il y a des trains qui arrivent à Vancouver et en partent à l'heure actuelle ou s'agit-il des trains d'un seul chemin de fer?